

Il est encore temps!

L'OGBL rappelle le gouvernement à ses engagements

Olivier Tasch

La législature n'est pas encore arrivée à son terme. C'est en substance ce que veut rappeler au gouvernement le président de l'OGBL, André Roeltgen. Une petite piquûre de rappel qui s'impose en vertu de l'accord signé en 2014 entre gouvernement et syndicats. Le document prévoit notamment une adaptation périodique des montants des prestations familiales. Pour l'instant, ce mécanisme reste aux abonnés absents. *«Le projet de loi est prêt mais ça n'avance pas. Or, nous y tenons»*, prévient Roeltgen. A cet égard, une lettre commune avec la CGFP a d'ailleurs été envoyée au Premier ministre pour une entrevue d'urgence. Autre piquûre, celle relative à la création d'un droit à une retraite partielle combinée à un travail à temps partiel. *«En attendant, le temps passe...»*

Mais il n'y a pas que l'accord de 2014 que l'on rappelle au bon souvenir du gouvernement. Le syndicat évoque ainsi le dossier du compte épargne-temps (CEP) pour lequel un accord vient d'être trouvé dans la fonction publique. Un système équivalent dans le privé est tout à fait envisageable, l'OGBL renvoie à un avis du Conseil économique et social, de 2004... Il renferme trois grands principes: la mise en place des CEP

via une négociation entre partenaires sociaux; une heure épargnée sur un compte équivalra toujours à une heure; une sécurisation – via une assurance ou une mutualisation – des heures épargnées en cas de faillite. *«On attend le projet du ministre, à très, très, court terme.»*

Alors que le gouvernement et les partenaires sociaux se rencontraient ce 28 mars à Senningen, pour un nouveau cycle d'orientation des politiques européennes, le fameux semestre européen, André Roeltgen souligne que les instances européennes insistent sur le besoin de consommation interne. Cela passe donc notamment par la consommation finale des ménages et logiquement par une croissance des salaires. A l'échelle européenne, l'OGBL plaide pour l'introduction d'une règle d'or salariale. Les salaires devraient ainsi évoluer en fonction de la productivité du travail et de l'évolution des prix.

Globalement, dans une logique de convergence socio-économique à l'échelle européenne, André Roeltgen insiste sur la nécessité d'une coopération sur les salaires au lieu d'appliquer une logique de désinflation compétitive. Au niveau national, il rappelle au passage la revendication du syndicat d'une augmentation de 10% du salaire social minimum. *«Si le gouvernement ne le fait pas, c'est une erreur et*

un échec. Que des partis élaborent des programmes électoraux qui prévoient une augmentation du SSM pour la prochaine législature, c'est certes positif, mais elle devrait déjà se faire aujourd'hui.»

Pour ce qui est de la discussion de la viabilité des finances publiques à long terme, à l'horizon 2060 voire 2070, André Roeltgen est des plus sceptiques: *«On peut bien discuter en contemplant une boule de cristal, mais en réalité c'est de la foutaise. Ceux qui poussent cette discussion veulent des réformes structurelles qui tendent à réduire les marges de manœuvre de l'Etat, à privatiser les pensions. On est en plein dans la pensée unique néolibérale.»*

A l'approche du 1^{er} mai le président du syndicat est déjà bien en verve. Il donne d'ailleurs rendez-vous à Diekirch pour le 26 avril pour le volet politique alors que la traditionnelle Fête du travail et des cultures aura lieu le 1^{er} mai à Neimënster.